

Division du premier degré

Fiche profil de poste :

**Enseignant- Enseignante en Unité d'Enseignement de l'IEM Les Soleils, Strasbourg
(anciennement IEM Les Iris)**

Circonscription : Strasbourg Ecole Inclusive

Localisation : IEM Les Soleils, 116 rue Ganzau 67100 Strasbourg

1. Définition du poste et des missions :

L'IEM des IRIS a pour vocation la prise en charge d'enfants et d'adolescents souffrant d'un handicap moteur (essentiellement infirmité motrice cérébrale) avec ou sans troubles associés. Les élèves sont majoritairement scolarisés par petits groupes au sein de l'unité d'enseignement, une classe est externalisée à l'école Reuss de Strasbourg.

Sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'IEM, et pédagogique de l'IEN ASH, l'enseignant intervient dans le cadre du projet de l'unité d'enseignement piloté par une coordonnatrice.

Il est membre à part entière de l'équipe pluridisciplinaire de cette structure (pédopsychiatres, psychologues, éducateurs, etc.) et participe aux réunions institutionnelles, de synthèse, de fonctionnement ou de formation.

L'enseignant- enseignante spécialisé(e) :

- conçoit un enseignement adapté pour chaque élève de l'UE afin de lui permettre d'accéder aux apprentissages, à la communication, à la socialisation, à l'autonomie en lien avec son projet personnalisé de scolarisation ;
- évalue finement les compétences des élèves et ses progrès afin de pouvoir en rendre compte à l'équipe pluridisciplinaire de l'IME ;
- informe les familles de l'évolution des progrès et des résultats pédagogiques de l'enfant ;
- met en œuvre une organisation pédagogique en classe, en étroite collaboration avec les personnels de l'établissement (éducateurs, paramédicaux, ...)
- conduit des projets porteurs de sens dans un cadre pédagogique rassurant, sécurisant et innovant
- s'inscrit comme personne ressource auprès des enseignants du milieu ordinaire (notamment s'il exerce en unité externalisée)
- accompagne la scolarisation des élèves en classe ordinaire le cas échéant, en fonction de leur projet, en apportant les démarches et les outils adaptés à leurs besoins.
- En UEE, assure la coordination avec l'équipe pédagogique de l'école dans laquelle est implantée l'UEE, notamment en participant aux conseils des maîtres de l'école.

2. Connaissances, compétences et qualités requises :

- bonne connaissance du développement de l'enfant et de l'adolescent
- bonne connaissance de l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation des élèves en situation de handicap
- aptitude au travail pluridisciplinaire et au partenariat
- bonnes capacités d'adaptation des exigences scolaires au handicap et aux aptitudes des élèves
- bonnes capacités de communication, de relation, d'écoute et d'animation
- bonnes capacités relationnelles

3. Conditions de recrutement et d'emploi

- Être titulaire du CAPPEI ou d'une certification antérieure (CAPA-SH) ou être professeur des écoles non spécialisé en formation CAPPEI. Les personnels non spécialisés peuvent obtenir ce poste à titre provisoire. Ils s'engagent à passer le CAPPEI.
- Les candidats et candidates seront convoqués devant une commission pour un entretien.
- Régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions) :
 - ISAE
 - Indemnité d'enseignement spécialisé et adapté
 - Indemnité de fonction particulière si titre professionnel

Contact :

- Secrétariat IEN école inclusive : 03.88.45.92.30 ienash67@ac-strasbourg.fr